

Lundi 26 mars à 20 h 30

Salle Ferrer à l'ULB (Auditoire H.2215)
avenue Paul Héger à Bruxelles
(Parking Janson – autobus 71 à partir de la gare centrale)

Où va la Belgique ?

Débat avec la participation exceptionnelle de

Paul-Henry Gendebien
Président du RWF

Caroline Persoons
Secrétaire Générale du FDF

Marc Platel
Directeur du Service d'Etudes de la Volksunie

Guido Fonteyn
éditorialiste du *Standaard*

animé par **Joël Kotek**
Maître de Conférence à l'ULB

Entrée gratuite.

Une organisation des sections Bruxelles et Brabant wallon du RWF-RBF.
Pour tous renseignements : 02/384.16.05 et 02/742.29.36.

Trait d'Union

Le bulletin des membres
et des militants du R.W.F.-R.B.F.

Belgique - België
P.P.
1420 Braine-l'Alleud 1
n° 6/68910

RASSEMBLEMENT WALLONIE-FRANCE

M. Philippe Lenaerts
48 avenue Jean Palfyn
1020 Bruxelles



Où va la Belgique ?

Tout sur le débat du 26 mars à l'ULB en dernière page

- Comment se porte le RWF-RBF ?
- Les accords du Lambermont
- Les communiqués de presse
- Copernic
- L'heure du divorce belge approche
- Un parti qui vit et qui travaille

Trimestriel – Deuxième année – n° 8
Mars 2001
Bureau de dépôt : Braine-l'Alleud
Editeur responsable :
Paul-Henry GENDEBIEN
BP 28 – 1050 Ixelles 1
<http://www.ifrance.com/rwf>
Courriel : rwf.@ifrance.com

**Editorial de Baudouin Dunesme,
Secrétaire Général du RWF-RBF.**

Comment se porte le RWF-RBF ?

Comment se porte notre parti ?

Bien parce que l'évolution de la situation politique confirme, à chaque incident du parcours gouvernemental, la justesse de nos analyses.

Loin de goûter à la pacification communautaire, le pays vit une offensive flamande sans précédent contre la Périphérie et Bruxelles, avec pour levier l'impérieux besoin de refinancement de la Communauté française. Le fédéralisme ne pouvait être, face à un « partenaire » comme le nationalisme flamand, qu'une machine de domination écrasant les Francophones de son piège majoritaire¹. Le confédéralisme, que nous préparent les amourettes Dewael-Van Cau, ne sauvera pas l'Etat belge. Pourquoi ? Mais parce que les objectifs flamands, en matière de sécurité sociale et de fiscalité notamment, signifient nécessairement l'étouffement financier, social, culturel et sociétal de la Wallonie.

Notre parti va bien parce que de plus en plus de citoyens se rendent compte, encore que confusément, que l'union à la France est la seule solution au « problème belge » (qui est, en réalité, un problème flamand). Ils sont donc de plus en plus réceptifs à nos propositions, même s'ils restent

¹ Les représentations parlementaires ne respectent même pas le rapport des populations flamande et française.

sceptiques ou méfiants : le jour n'est pas si éloigné, au train où vont les choses, où ceux qui disent aujourd'hui craindre une certaine arrogance parisienne, peu sympathique en vérité, se trouveront confrontés à la seule véritable alternative : vivre à genoux en mendiant emplois et aumônes aux Flamands, ou vivre dans la République française le destin d'une seule et même Nation unie dans la liberté, l'égalité et la fraternité. Paris n'est pas pour nous ce que fut Moscou pour d'autres en d'autres temps. Nous ne choisissons pas la France par hasard ni par aveuglement : notre choix est dicté par la dignité de déterminer notre sort sans chantages perpétuels ni marchés de dupes obligés ; il est dicté par l'intérêt de notre peuple qui a droit à la protection de l'emploi et à des services publics qui ne soient pas massivement colonisés par de prétendus bilingues flamands ; il est dicté par l'Histoire, qui nous a fait parler français ; enfin, il est dicté par l'idéal démocratique universel symbolisé par la République.

Notre parti va bien parce que des personnalités politiques importantes commencent à nous rejoindre, qui ne manqueront pas de donner à son action future une ampleur accrue : tel est, notamment le cas de notre ami Guy Piérard, récemment coopté au Comité directeur, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Notre parti va bien parce que, petit à petit, ses arrondissements s'organisent sérieusement et que son secrétariat général est maintenant bien rôdé à la tâche qui lui est dévolue.

Mais notre parti va moins bien parce que cette organisation se construit à un train de sénateur alors que la situation politique évolue chaque jour et que se fait chaque

jour plus pressant le défi historique qui est le nôtre d'être la seule structure politique portant le seul projet viable pour les Francophones de ce pays.

Il va moins bien parce que, si les adhésions nouvelles décollent bien, le renouvellement des cotisations des anciens membres est trop lent. Je dois donc faire instamment appel au sens des responsabilités et à l'esprit de sacrifice des responsables et des militants : il faut absolument reprendre le collier et, inlassablement, visiter les anciens membres pour qu'au plus tard à la mi-avril tous les renouvellements aient eu lieu et qu'en fin d'année nous dépassions largement le nombre de l'an passé. Cet effort est indispensable et, même, un plus grand effort encore doit être consenti pour la Wallonie et Bruxelles : un accident gouvernemental est à tout moment possible, même s'il est probable qu'il ne surviendra pas avant la fin de la présidence belge de l'Union européenne, et ce n'est pas le jour de la dissolution des Chambres qu'il faut gaspiller l'énergie militante à chercher l'argent de la campagne électorale. Je proposerai donc au prochain Bureau exécutif que les arrondissements soient invités à lui présenter, sur la base de données chiffrées objectives, un budget de campagne électorale ainsi qu'un plan visant à réunir ces fonds.

Chers amies, chers amis, l'existence de notre parti ne relève pas de la politique, mais de l'Histoire que, demain, plus de quatre millions de Francophones feront – ou ne feront pas – pour leur bien-être et leur fierté ; cela vaut bien quelques sacrifices : « Sortez de vos logis ».

*Très amicalement,
Baudouin Dunesme.*

LES ACCORDS DU LAMBERMONT : Une étape de plus dans la dislocation de l'Etat belge.

Par Paul-Henry Gendebien, Président du RWF-RBF.

En janvier 2001, quand ils annoncèrent les accords conclus au Lambermont, les chefs de partis francophones affichaient un immense et lâche soulagement : n'ayant guère combattu, ils avaient pourtant beaucoup donné à la Flandre, et notamment un début d'autonomie fiscale et la tutelle absolue sur toutes ses communes, y compris celles qui sont gouvernées par une majorité francophone. En échange, ils recevaient quelque argent pour l'enseignement en Wallonie et à Bruxelles, acculé à tendre la sébile. Le Premier Ministre osa qualifier la négociation d'historique. Mais les partis flamands eurent tôt fait de constater la facilité de leurs gains. Regrettant de n'avoir pas misé plus gros au Lambermont, ils se mirent alors en devoir de marchander de nouvelles « avancées » quant à la représentation flamande à Bruxelles, dans les institutions régionales et communales. En mars 2001, la machine infernale était relancée et avec elle, pour les Francophones, la perspective de concessions supplémentaires et de nouvelles retraites tumultueuses. C'est pourquoi M. Ducarme s'humilie aujourd'hui devant la Volksunie.

On le sait, tous les objectifs connus de la Flandre demeurent inscrits à l'agenda politique des deux ou trois prochaines années (elle en ajoute régulièrement de nouveaux. Parmi les derniers en date : la régionalisation des chemins de fer, de la sécurité routière, des conventions collectives de travail...)

Elle continue d'engranger tout ce qu'elle peut mais, mentalement, elle semble avoir déjà posé un pied hors de l'Etat belge. Sa prospérité actuelle n'a pas d'équivalent dans

son passé. Elle veut saisir sa chance historique de pouvoir réussir son affirmation-émancipation. On a d'ailleurs vu certains Etats se constituer en Europe avec moins de moyens et moins d'ambitions. Le régime belge n'est qu'un compromis transitoire entre une classe dirigeante flamande au faîte de sa puissance et un establishment belge qui a délibérément perdu le contrôle de son propre empire économique et financier. Un tel régime n'aura bientôt plus beaucoup d'utilité pour la Flandre.

L'après-Belgique est en gestation. La prolongation de la situation actuelle, qui s'apparente à la marche du crabe - une combinaison de reculade avec un déplacement latéral pour contourner l'obstacle - est vaine, coûteuse et débilante pour la Wallonie et pour Bruxelles. Contraints à la défensive dans le réduit belge, les Francophones n'ont pas de véritable intérêt à y rester. Ils ont même avantage à sortir d'un protectorat qui les tient en laisse. Et le plus tôt sera le mieux.

Le mouvement wallon, et les réunionistes en particulier, n'ont pas d'hostilité à l'égard de la Flandre. Dans sa longue marche à l'émancipation, le peuple flamand a suivi sa propre logique nationale. Minoritaire, la Wallonie n'a eu que le choix d'en prendre acte. Si un désaccord des Francophones s'est manifesté, c'est lorsque le combat flamand s'est écarté de ses objectifs légitimes et qu'il a voulu, usant de la loi du nombre, s'emparer de l'Etat à son profit tantôt pour le dépecer, tantôt pour maintenir la Wallonie et Bruxelles dans le rang.

Depuis les origines, la Belgique a été utilisée à tour de rôle par les uns et les autres. Tuteur impuissant ou déloyal, l'Etat central a empoisonné la vie du ménage belge. Sa forme unitaire ou fédérale importait peu : dans les deux cas, il ne parvint jamais à se hisser au niveau d'un arbitre, ni à créer un espace commun.

Cinquième réforme institutionnelle importante en trente ans, la négociation brouillonne de l'hôtel de Lambert, en janvier 2001, a peu de chances d'aboutir telle quelle et, en tous les cas, ne sera pas la dernière. Elle a montré à nouveau, et en pleine lumière, la très grande faiblesse de la stratégie des Francophones, ainsi que l'inassouvissement de l'appétit de la Flandre pour des transferts de compétences et de moyens financiers en vue de parfaire son autonomie. Augmente ainsi l'incommunicabilité entre les deux peuples, et avec elle le risque d'un blocage majeur des institutions. Des observateurs réalistes estiment que la décennie qui s'entame pourrait bien être celle d'une partition par consentement mutuel.

EN DEUX COMMUNIQUES, LE RWF-RBF A DENONCE LES ILLUSIONS ET LES CONCESSIONS DES ACCORDS DU LAMBERMONT.

Communiqué du 24.1.2001

- Le RWF-RBF constate qu'un pas supplémentaire vient d'être accompli dans le dépassement du fédéralisme et que le jour se rapproche où Wallons et Bruxellois seront confrontés à la question de l'après-Belgique.
- Le RWF-RBF observe que l'euphorie des partis officiels, à la suite de ces négociations, est excessive, voire indécente; notamment parce que le refinancement de la Communauté française n'est que partiel, aléatoire et reporté à plusieurs années, et qu'il introduit un nouveau critère de répartition rompant avec le principe de solidarité. Quant à la régionalisation de la loi communale, elle livrera encore plus les communes de la périphérie et de Fourons à la volonté flamande d'homogénéisation culturelle et linguistique.

- Si Monsieur Maingain et le FDF pensent vraiment ce qu'ils disent (« une journée noire pour les Francophones »), ils perdent leur raison d'être et leur dignité en continuant à servir de béquille à la Fédération libérale. Il reste donc à Monsieur Maingain et au FDF à choisir entre la disparition pour cause d'inutilité politique et un véritable destin français pour les Bruxellois, perspective dont les Wallons seront activement solidaires.

Communiqué du 31.1.2001

Le RWF-RBF constate que les déclarations auto-satisfaites des partis de pouvoir sur la « nouvelle Belgique pacifiée » sont plus que jamais naïves et déplacées. Ainsi, à propos du « refinancement », la solidarité financière de l'Etat fédéral en direction des communautés doit être payée politiquement par une de ces communautés. Depuis décembre 1999, c'est la troisième fois (Saint-Eloi, Sainte-Thérèse et « Saint-Lambermont ») que les partis francophones mendient et paient politiquement le prix de cette mendicité.

Comme, dans le même temps, la Communauté flamande se voit également refinancée dans des proportions plus importantes, les Francophones auront donc payé quatre fois pour sauvegarder un Etat belge qui les domine.

Le RWF-RBF affirme que les partis officiels sont disposés à payer encore un peu plus. En effet, ils se préparent à violer sans vergogne le principe le plus fondamental de la démocratie, « un homme, une voix » en offrant le vote plural aux Flamands de Bruxelles afin d'augmenter arbitrairement leur représentation. Ainsi se trouve clairement démontré le caractère illusoire du fédéralisme à la belge dans sa tentative de régler la crise de nationalités. Cette crise aura bientôt raison de la Belgique.

Toute négociation pour aménager cet Etat est dès lors vaine et dommageable pour les Wallons et les Bruxellois. A eux de préparer ensemble un autre avenir.

COPERNIC : Une administration plus flamande, moins citoyenne...

- Réaction aux déclarations du Ministre Luc Van den Bossche (*Le Soir*, 8.2.2001, p. 3)
- Soutien à la manifestation de la Fonction publique du 13.2.2001 à Bruxelles

Le Rassemblement Wallonie-France s'insurge contre les déclarations du Ministre de la Fonction publique Luc Van den Bossche publiées dans le journal *Le Soir* de ce jour.

La réforme Copernic n'a en réalité d'autre but que de privatiser les reliquats de l'Administration fédérale belge. Bien plus, l'appel aux managers du privé permet de contourner définitivement les lois linguistiques en matière de recrutement.

La Police fédérale, Belgacom, La Poste, la SNCB et la Fonction publique deviennent peu à peu des entreprises belgo-flamandes où le français est remplacé de manière sournoise par le flamand et l'anglais. De plus en plus, les Francophones sont éliminés des postes dirigeants. On assiste à une volonté précise et active de la Flandre de vouloir contrôler les secteurs clé de notre société, qu'ils soient publics, politiques ou privés.

Le RWF-RBF dénonce plus particulièrement les propos scandaleux du Ministre où ce dernier avoue qu'il accorderait, à qualités égales, une préférence à un manager étiqueté socialiste plutôt qu'à un chrétien ! Cette preuve de clientélisme et de politisation outrancière, qui va à contre-courant de la prétendue nouvelle culture politique, devrait suffire à réclamer la démission de Monsieur Van den Bossche.

En conclusion, le RWF-RBF affirme que l'intérêt général des Francophones sera mieux défendu dans le cadre de la République française. Il plaide également pour des fonctionnaires mieux rémunérés ainsi que pour la généralisation du régime des 35 heures, comme c'est actuellement le cas en France.

L'HEURE DU DIVORCE BELGE APPROCHE.

Par J.-P. Roos, membre du Bureau de Bruxelles du R.W.F. - R.B.F.

L'article de Luc Delfosse et l'interview de Marc Uyttendaele parus dans *Le Soir* du 12 décembre dernier m'inspirent les réflexions suivantes.

Luc Delfosse donne de la situation une analyse fort lucide: « La bonne question n'est pas : pourquoi Dewael [...] « menace »-t-il du confédéralisme ? Mais sans doute : quand cet objectif [...] sera-t-il atteint ? » Il voit l'aboutissement de cette évolution dans une confédération, où chacune des entités cogérerait « pacifiquement, mais à comptes rigoureusement séparés, une nation fracturée ».

Marc Uyttendaele, quant à lui, constate, fort justement, que « les Francophones devront se poser un jour la question de savoir s'ils continuent à servir les Flamands quand ceux-ci le jugent utile et être l'objet de leurs discours humiliants lorsque cela ne les arrange plus. » Plus loin, il conclut : « La Belgique reste à cet égard [la construction européenne] un merveilleux laboratoire d'anticipation. » Conclusion à tout le moins discutable, puisque l'Europe et la Belgique évoluent dans des sens diamétralement opposés : si l'une n'arrête pas de se construire, l'autre n'arrête pas de se défaire.

On a l'impression que tant Luc Delfosse que Marc Uyttendaele refusent d'aller au bout de leur raisonnement, comme si la conclusion leur faisait peur : l'un et l'autre posent comme postulat la survie d'un Etat belge, même vidé de toute substance. Or, qu'attendre encore de cette Belgique, où l'une des communautés, plus nombreuse et plus riche, affirme chaque jour sa volonté d'autonomie et écrase l'autre de sa superbe ? La donnée démographique est immuable : les Francophones seront toujours minoritaires dans ce pays, la Flandre pourra donc toujours utiliser l'Etat belge à son seul profit et aucun accord ne sera jamais favorable aux Wallons et aux Bruxellois.

La question à se poser est donc : faut-il, pour le bien des Francophones, préserver à tout prix ce ménage, où l'un des conjoints humilie quotidiennement l'autre, réduit à l'état de mendicité ? La Flandre veut être maître chez elle, ne plus avoir de comptes à rendre à l'Etat belge ? Fort bien. Qu'elle prenne donc son indépendance ! Elle est riche, très riche même. Elle trouvera sans peine sa place en Europe.

Quant à la Wallonie, elle est la partie septentrionale de l'espace francophone européen. Elle pourrait donc tout naturellement s'intégrer à la France, dont elle deviendrait une région comme toutes les autres. C'est même pour elle la seule solution envisageable.

Et Bruxelles ? Mais Bruxelles est une ville francophone, qui a aussi sa place en France. Le fanatisme flamand ne lui laisse d'ailleurs pas d'autre choix. Sans Belgique, la Wallonie ne peut qu'être française. Sans Wallonie, Bruxelles serait livrée à la Flandre, dont on connaît les intentions bienveillantes à son égard ! Il appartiendra aux Bruxellois de choisir, mais ce sera l'union avec la République française (moyennant des garanties pour les Bruxellois de langue néerlandaise) ou la disparition à terme du fait francophone à Bruxelles.

La Flandre n'acceptera jamais cette solution, objectera-t-on. A voir. Si les francophones ne permettent plus aux Flamands d'utiliser à leur guise l'Etat belge, cet Etat perdra pour eux tout intérêt. Bruxelles serait alors le prix que la Flandre devrait payer pour son indépendance.

Politique fiction ? Peut-être. Mais il faut parfois oser envisager des solutions radicales. Il n'est pas digne pour les Francophones de ce pays de subir quotidiennement les humiliations de la Flandre et d'être réduits à l'état permanent de quémandeurs dans l'Etat fédéral, dominé dans tous les secteurs par une Flandre triomphante, arrogante et revancharde. Quand un ménage en est à ce point, le seul salut est dans le divorce.

LE R.W.F. - R.B.F. : UN PARTI QUI VIT ET QUI TRAVAILLE !

- L'ancien député **Guy PIERARD**, de La Louvière, vient d'adhérer au R.W.F.-R.B.F. Homme politique hennuyer bien connu, il n'a jamais caché ses sentiments wallons. Il a pendant longtemps représenté les arrondissements de Mons-Soignies comme député fédéral ou comme député régional. Son expérience de parlementaire sera précieuse pour le parti. Il a adhéré inconditionnellement au Manifeste fondateur du R.W.F. Parrainé par le président de l'arrondissement de Soignies, notre ami **Max HASSELIN**, **Guy PIERARD** a été proposé et accepté comme membre coopté du Comité Directeur. Nous lui disons très chaleureusement « Bienvenue ! ».
- Le R.W.F.-R.B.F. salue la récente accession au poste de Premier Ministre du Québec de **M. Bernard LANDRY**, un des piliers du souverainisme québécois. Il se réjouit aussi du retour au gouvernement de **M. Sylvain SIMARD**, lui aussi défenseur de la cause wallonne et francophone. **Paul-Henry GENDEBIEN** a envoyé un message de félicitations à ces deux personnalités.
- En vue de la structuration officielle d'un Comité d'Arrondissement de **Dinant-Philippeville**, une réunion aura lieu à Philippeville le 24 avril à 20 heures. L'arrondissement de Namur multiplie les activités. Après son meeting de Gembloux le 28 mars, il organise une soirée-souper pour les militants et sympathisants le samedi 28 avril. Pour toutes ces activités contactez **Jeanine DEMOULIN**, présidente du C.A. de Namur (081/22.84.83).
- Sous la responsabilité de **Marc PHILIPPE**, président de Huy-Waremme, un groupe de travail a été créé à la demande du Bureau Exécutif en vue d'étudier diverses questions économiques, sociales et fiscales dans la perspective de la réunion à la France. Le groupe bénéficie aussi de la collaboration de nos amis **Jacques PIRON**, **Eric SMETS**, **Etienne HUVELLE** et **Adrien LAURANT**.

- D'autre part, le professeur **Albert BARRERA**, de l'Université de Liège, anime une réflexion préparatoire à un rapport sur les problèmes de l'enseignement dans la perspective, ici également, de l'intégration à la République française.
- Tout aussi important est le travail qui a été engagé au sein de notre arrondissement de **Bruxelles (R.B.F.)**, où le Secrétaire Général et une commission très active ont achevé la rédaction d'un plan du R.W.F.-R.B.F. pour l'avenir de Bruxelles et pour son statut futur dans l'Hexagone. Ce document sera prochainement soumis aux instances et en particulier à un Comité Directeur qui sera largement consacré à ce sujet capital. Le texte sera ensuite publié ici même, et largement diffusé.
- Le samedi 10 mars, dans une ambiance chaleureuse dont elle garde le secret, la section de **Verviers** a rassemblé autour d'une raclette et d'un coup de rouge plusieurs dizaines de militants et sympathisants. D'autres sections étaient présentes (Bruxelles, Brabant Wallon, Namur, Huy-Waremme...) en témoignage de solidarité et d'amitié. **Charleroi** s'appête à prendre le relais dans le courant du mois d'avril (renseignement : André Libert au 071/52.60.96).
- Les arrondissements se réunissent et renouvellent les cotisations. Encore un effort ! Certains organisent des meetings publics, des conférences-débats. Comme la soirée du **26 mars** à l'**PULB** sur l'avenir de la Belgique organisée conjointement par les sections de **Bruxelles** et du **Brabant Wallon** (lire l'annonce dans ce bulletin). Et il y aura à nouveau des sorties « collages d'affiches » en mai et juin. La mobilisation doit s'amplifier, partout ! Les tièdes et les timorés n'arriveront pas très loin. « De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace », comme le disait Danton.

BREVE

⇒ *Le GERFA, syndicat indépendant de la Fonction publique, propose la quatrième partie de son pertinent dossier « Le RWF, un tabou brisé ».*
 Rens. 02/344.04.73, avenue du Pont de Luttre, 137, 1190 Bruxelles.

Au printemps, il est plus que temps de...

renouveler sa cotisation s'affilier au R.W.F.-R.B.F.

Indiquez clairement vos nom et adresse, ainsi que la mention : cotisation R.W.F 2001. Dès réception de votre versement sur le numéro de compte de votre section ou, en espèces, auprès de votre responsable d'arrondissement (noms et coordonnées page de droite), vous recevrez la carte de membre.

Les nouveaux membres peuvent verser sur le compte du Secrétariat Général : 000-0700633-02.

Le montant des cotisations est fixé comme suit :

Etudiant – chômeur – retraité : 300 francs
Membre ordinaire : 750 francs
Membre d'honneur : à partir de 1000 francs

Vous désirez en faire plus ? C'est pour vous que le RWF a créé le fonds de combat 000-0655686-63.

Adresse de contact

Rassemblement Wallonie-France - BP 28 - 1050 Ixelles 1
Secrétariat Général :
Baudouin Dunesme, 197 avenue Molière, 1050 Bruxelles
<http://www.ifrance.com/rwf>
Courriel : rwf@ifrance.com

Nous vous demandons de repérer, dans votre entourage et parmi vos connaissances et amis, quelques personnes qui partagent ou qui seraient susceptibles de partager nos idées. Communiquez-nous leurs coordonnées à l'une des adresses reprises ci-dessus : nous leur enverrons une documentation sur le RWF sans dévoiler qui nous a transmis leur adresse.

Les responsables RWF d'arrondissement

Brabant wallon

Joël GOFFIN, 14 rue Bayard, 1420 Braine-L'Alleud ☎ 02/384.16.05

Bruxelles et périphérie

Marc WILMET, 174/26 avenue Huysmans, 1050 Bruxelles
Baudouin DUNESME, 197 avenue Molière, 1050 Bruxelles

Charleroi

André LIBERT, 24A rue Hougaerde, 6142 Leernes ☎ 071/52.60.96

Huy-Waremme

Marc PHILIPPE, 23 avenue Alphonse Thomas, 4257 Corswarem
☎ 019/33.15.15

Liège

Luc BALAES, 12 rue Calas, 4100 Seraing ☎ 04/370.23.53

Province de Luxembourg

Christine Bergmann, 19A rue du Pouru, 6767 Dampicourt
☎ 063/57.85.82

Mons

Henri SERVAIS, 14 rue Saint-Amand, 7032 Spiennes ☎ 065/33.66.44

Namur-Dinant

Janine DEMOULIN, 11/5 avenue de Smet de Nayer, 5000 Namur
☎ 081/22.84.83

Soignies

Max HASSELIN, 9 avenue des Pâquerettes, 7090 Braine-le-Comte
☎ 067/55.54.12

Thuin

Thierry DERBAUDRENGHIEN, 6 rue de la Garenne, 6536 Thuin
☎ 071/53.35.01

Tournai-Ath-Mouscron

Jean-Noël MARQUEBREUCQ, 36 rue Albert Asou 36, 7500 Tournai
☎ 0477/59.89.56

Verviers

José CRUTZE, 7 rue Marie Louise, 4910 Theux ☎ 087/53.11.64